



La Lettre Du DDEN

www.dden-fed.org

1^{er} juin 2026

Numéro 300

Hommage à Samuel PATY



Madame et Monsieur PATY, je suis ému par votre présence pour des raisons que personne ne méconnaît ici à Buxières les Mines où vous fûtes enseignants dans cette école qui porte, aujourd'hui, le nom de « Samuel PATY » et où sa grand-mère fut, aussi, ATSEM. On ne peut oublier que Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, a été, il y a deux ans et demi, odieusement assassiné par un islamiste au motif qu'il avait illustré un cours sur la liberté de pensée et la liberté d'expression par des caricatures extraites du journal satirique Charlie Hebdo, cela à la suite d'une cabale meurtrière orchestrée sur les réseaux sociaux.

Rappelons que la laïcité n'est pas le diktat d'une religion qui impose ses règles et son dogme. La laïcité, n'est pas plus l'œcuménisme de quelques religions ou la coexistence de communautés. Notre République, notre Constitution ne reconnaissent institutionnellement que des citoyens et non des groupes. La laïcité n'est pas une conviction, c'est le droit d'en avoir ou pas ou d'en changer. Elle n'est donc pas une contre-religion.

La Laïcité c'est la liberté de conscience indissociable de la liberté d'expression. La laïcité dans l'École publique a la précieuse mission fondatrice et fondamentale d'instruire et d'éduquer les futurs citoyens, afin qu'ils soient maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour garantir leur émancipation. La Laïcité est un principe majeur de la République permettant de nous emmener, ensemble, par-delà des différences, sur les chemins de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, comme l'énonce la Charte de la Laïcité à l'école.

Les DDEN œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République et la laïcité. Aujourd'hui il nous paraît encore plus nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. C'était là l'action de Samuel PATY.



Buxières les Mines, 14 mai 2026

L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique de la citoyenneté. Rapporteur de la loi du 9 décembre 1905, Aristide Briand énonçait : « la loi protège la foi aussi longtemps que la foi ne prétend pas imposer sa loi ».

Samuel PATY était un serviteur d'idéal. L'École publique laïque peut s'honorer de sa présence et de son action en son sein.

Dépôt d'une gerbe en hommage à Samuel PATY lors de l'Assemblée générale des DDEN à Buxières-les-Mines (Allier) en présence des parents Madame et Monsieur PATY, des DDEN, du Député, lui aussi DDEN, de la Maire et de la DASEN.

Eddy KHALDI